



COMMUNE D'URSY
Contrôle des Habitants
Route de Moudon 5, CP 100
1670 Ursy

Attestation de logement

Vu l'article 8 du Code civil suisse ;
Vu les articles 8 al. 5, 8a al. 1 lettre c et 13 alinéa 1^{er} lettre d de la Loi fribourgeoise sur le contrôle des habitants ;

Je soussigné(e) (logeur)

Né(e) le

Domicilié(e)

Téléphone

Atteste par la présente que :

Madame / Monsieur (locataire)

Né(e) le

Téléphone

Loge actuellement à l'adresse mentionnée ci-dessus, en qualité de colocataire ou de sous-locataire ; **dès le**

Je précise qu'il ne s'agit pas uniquement d'une boîte aux lettres et que la personne susmentionnée habite **physiquement** à ce domicile.

Je prends note que des contrôles pourront, le cas échéant, être effectués par la police et que des poursuites pourront être engagées contre moi en cas de fausse déclaration.

Cette attestation demeure valable aussi longtemps que la personne susmentionnée habite à cette adresse.

Les deux signataires s'engagent mutuellement à indiquer au Contrôle des habitants d'Ursy toute modification concernant un éventuel changement d'adresse, **sans retard**.

Date :

Signature du logeur : *Signature du conjoint :

Signature du locataire :

* Si le bail à loyer est au nom des époux, la signature des deux conjoints est requise.

Annexes :

- copie du bail à loyer
- copie de ma pièce d'identité